



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

résistants

Question écrite n° 35665

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc selon les propositions de l'Union fédérale des associations françaises d'anciens combattants, victimes de guerre et des jeunesses de l'Union fédérale demande à M. le secrétaire d'État aux anciens combattants s'il envisage que le travail de mémoire à l'égard des recherches sur les parachutages alliés qui ont armé, pour une bonne part, la Résistance française, soit accéléré, afin que les résultats en soient publiés rapidement.

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants tient à souligner le caractère crucial de l'aide apportée par les parachutages alliés à la Résistance. Les témoignages des Résistants et de ceux qui les aidaient, recueillis par les historiens de cette période, en ont démontré l'importance capitale. S'agissant des recherches sur ces parachutages, il appartient aux historiens de les conduire. Le ministre délégué aux anciens combattants et ses services ne manqueront pas, le cas échéant, d'envisager de contribuer à la publication des résultats de ces travaux dès que ceux-ci seront terminés.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35665

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mars 2004, page 1948

Réponse publiée le : 25 mai 2004, page 3802